

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 231

14 – CALVADOS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN

Ventes et cessions

833 599 269 RCS Caen.

CORMIER-BAREA.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 100000.00 EUR.

Adresse : Rue Paul Fort, Zac du Clos de la Tête, 14730 Giberville.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : CORMIER BAREA Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000 € Siège Social : GIBERVILLE (14) Zac du clos de la Tête, rue Paul Fort RCS CAEN 833.599.269 ET CORMIER CONCEPTION Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.550 € Siège Social : GIBERVILLE (14) Zac du clos de la Tête, rue Paul Fort RCS CAEN 819.605.114 Aux termes d'un acte sous seing privé en date à FLEURY SUR ORNE (14) du 7 avril 2020, La Société CORMIER BAREA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000 € dont le siège social est à GIBERVILLE (14) Zac du clos de la Tête, rue Paul Fort immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 833.599.269 et la société CORMIER CONCEPTION, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.550 €, ayant son siège social GIBERVILLE (14) Zac du clos de la Tête, rue Paul Fort, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le n° 819.605.114, ont établi le projet de fusion par voie d'absorption de la Société CORMIER CONCEPTION par la Société CORMIER BAREA. La société CORMIER CONCEPTION ferait apport à la société CORMIER BAREA de la totalité de son actif, soit 213.798 € à charge de reprendre la totalité de son passif soit 99.428 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 114.370 €. Au vu du rapport d'échange établi à raison d'une part sociale de l'absorbante contre trois parts sociales de l'absorbée, le montant de l'augmentation de capital de la société CORMIER BAREA au titre de l'absorption de la société CORMIER CONCEPTION serait de 37.000 € afin de porter le capital social de 100.000 € à 137.000 €, par création de 185 parts sociales de valeur nominale de 200 € chacune. La prime de fusion s'élèverait à 77.370 €. La fusion si elle se réalise aura un effet rétroactif au 1er janvier 2020. Conformément à la loi, le traité de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de CAEN au nom des deux sociétés, en date du 16 avril 2020..